

Semaine  
Européenne de la  
Démocratie  
Locale



# Évaluation de la SEDL 2018

The Congress  
  
Le Congrès

COUNCIL OF EUROPE  
  
CONSEIL DE L'EUROPE

## Avant-propos d'Andreas Kiefer, Secrétaire général du Congrès



Chers partenaires de la SEDL,

2018 a été une année spéciale et importante pour la Semaine européenne de la démocratie locale : une année d'évaluation, de réflexion et de renouveau.

Après le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'initiative en 2017, le Congrès a renouvelé son engagement à promouvoir la SEDL et à l'étendre au profit des collectivités locales et régionales et des citoyens de toute l'Europe. En conséquence, un Groupe de réflexion a examiné toutes les questions liées à la SEDL et s'est inspiré des expériences de nos partenaires pour insuffler un nouvel élan à la Semaine. Cette réflexion a débouché sur une vaste réforme, qui a été approuvée par le Congrès lors de sa Session de novembre 2018.

À l'heure où une crise de confiance frappe les institutions démocratiques, le niveau local demeure le socle d'une démocratie résiliente face à la tentation populiste. Aussi, je suis convaincu que la SEDL peut jouer un rôle considérable dans l'établissement de bonnes relations entre les citoyens et leurs élus. L'initiative contribue véritablement à l'éducation démocratique et constitue un réel outil pour le renforcement de la démocratie locale.

La SEDL connaît depuis peu un nouvel élan et je suis certain que ses participants récolteront bientôt les fruits des récents changements.

Concernant plus précisément l'édition 2018 de la SEDL, permettez-moi de féliciter les 55 collectivités locales et régionales, leurs associations et les organisations de la société civile de dix-huit pays qui ont célébré la Semaine européenne de la démocratie locale avec nous. Je me réjouis de les accueillir, ainsi que de nombreux autres partenaires – anciens et nouveaux – lors de la SEDL 2019, qui marquera la nouvelle dynamique de la SEDL.

Andreas Kiefer

## TABLE DES MATIERES

LA SEDL.....	4
CHIFFRES 2018 .....	6
THÈME PRINCIPAL DE L'ÉDITION 2018.....	8
EXEMPLES D'ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LES PARTICIPANTS .....	10
LA RÉFORME DE LA SEDL.....	20
SITE WEB ET RÉSEAU .....	23
Annexe 1 : Liste des partenaires de l'édition 2018 .....	25
Annexe 2 : Représentation des pays 2012-2018.....	28

## LA SEDL

La Semaine européenne de la démocratie locale (SEDL) est une initiative paneuropéenne annuelle lancée en 2007 dans le but d'encourager la participation citoyenne au niveau local. Elle est coordonnée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

Les événements et activités organisés dans le cadre de la Semaine européenne de la démocratie locale sont dédiés au rapprochement des élus locaux et des citoyens dans les 47 États membres du Conseil de l'Europe.

La SEDL vise à fournir aux villes et communes de toute l'Europe un cadre international pour mieux faire connaître les droits et responsabilités de tout individu au sein d'une société démocratique, qu'il soit élu, fonctionnaire ou simple citoyen.

Une *communauté* paneuropéenne de collectivités locales, où elles peuvent partager des idées novatrices sur la participation et des bonnes pratiques, conclure des accords de jumelage, tirer des enseignements de leurs expériences mutuelles et s'en servir pour développer leurs actions.

Une *communauté* d'élus, mieux à même d'informer les citoyens non seulement sur ce qu'ils peuvent faire pour leur collectivité locale et la manière dont ils peuvent le faire, mais aussi sur ce qu'ils peuvent réaliser à l'échelle paneuropéenne par le biais de leurs élus.

Enfin, une *communauté* qui bénéficie de l'expertise reconnue du Conseil de l'Europe et, surtout, de sa connaissance approfondie du concept de citoyenneté démocratique et de ses outils participatifs mûrement réfléchis.

## CE QUI A ÉTÉ ACCOMPLI EN PLUS DE DIX ANNÉES DE SEDL

Un réseau de villes et d'associations ayant pour objectif de promouvoir la démocratie participative à l'échelle locale a été mis en place. Ce réseau compte au total quelque 1 000 partenaires ayant organisé plus de 2 000 activités de participation citoyenne au cours de diverses éditions. Des synergies avec d'autres activités du Congrès ont été développées, par exemple au moyen des programmes de coopération du Congrès en Ukraine, en Arménie, en Albanie et en Géorgie ; des exposés sur la SEDL ont été donnés dans le cadre de séminaires destinés aux élus, qui sont un moyen concret de renforcer la participation citoyenne.

Des partenariats ont été noués entre la SEDL et d'autres initiatives pertinentes du Conseil de l'Europe et de ses partenaires internationaux ; citons le Prix de l'Europe de l'Assemblée parlementaire, le programme Cités interculturelles, la campagne contre le discours de haine ou l'Association des Agences de la démocratie locale (AADL).

Les villes partenaires de la SEDL étant essentiellement de petites collectivités et des communes excentrées, la SEDL a contribué à mieux les faire connaître par-delà les frontières et a servi de vitrine à leurs bonnes pratiques en matière de participation citoyenne pour le reste de l'Europe. La création de la Semaine arabe de la démocratie locale en Tunisie et au Maroc a permis d'établir un nouveau lien entre ces pays et l'Europe, sur la base des principes de la démocratie et des droits de l'homme.

La SEDL a servi de plateforme d'échange de bonnes idées entre les membres du Conseil de l'Europe au niveau infranational, jetant ainsi un pont entre les États membres de l'Union européenne et leurs voisins. Grâce aux contacts directs qu'il entretient avec les municipalités, les ONG et les associations actives au niveau local, le Congrès est en mesure de promouvoir directement dans les villes, ses propres instruments et supports et plus largement ceux du Conseil de l'Europe (comme la Charte européenne de l'autonomie locale, le jeu éducatif « L'Europe : des questions de valeurs », etc.) et d'encourager la mise en œuvre de ces outils.

En 2018, la Semaine européenne de la démocratie locale s'est officiellement tenue du 15 au 21 octobre. Comme les années précédentes, les communes et régions, leurs associations et les organisations de la société civile qui y ont participé avaient aussi la possibilité de mettre en œuvre leurs activités au titre de la SEDL à un moment proche du mois d'octobre qui leur convenait mieux, notamment si la Semaine coïncidait avec d'autres événements importants les concernant.

Diverses associations nationales de pouvoirs locaux, organisations et institutions nationales et internationales et organisations de la société civile ont aussi contribué au succès de la Semaine en diffusant des informations et en faisant connaître le thème de 2018 par le biais de leurs réseaux.

Grâce à cet effort conjoint, 55 partenaires de 18 pays (voir l'Annexe 1) se sont inscrits sur le site web officiel pour participer à la Semaine de la démocratie 2018. Plus de 220 activités ont été organisées dans le cadre de la SEDL, portant sur le thème principal (« Participation citoyenne, consultation et engagement : pour une démocratie locale dynamique ») ou sur d'autres questions d'actualité.

Sur les 55 partenaires inscrits, 27 étaient des Villes « 12 étoiles » et huit étaient des associations. Onze des dix-huit pays partenaires représentés ont participé à toutes les éditions.

---

<sup>1</sup> Données basées exclusivement sur les informations enregistrées et téléchargées sur le site web de la SEDL.

## Partenaires « 12 étoiles »

27 partenaires représentant sept pays ont choisi le statut « 12 étoiles », donnant ainsi une importance particulière à leur participation à la Semaine. Le concept « 12 étoiles » a été lancé en 2010, en tant que label facultatif pour les villes et associations particulièrement impliquées qui, lors de leur inscription à la plus récente édition de la SEDL, ont pris les cinq engagements suivants :

1. louer un budget spécifique aux activités de la SEDL ;
2. mener une campagne de promotion de la SEDL mettant en valeur son identité visuelle ;
3. organiser un certain nombre d'activités spécifiques liées au thème principal de l'année ;
4. associer différentes catégories de citoyens aux activités organisées dans le cadre de la Semaine européenne de la démocratie locale ;
5. organiser un événement de portée européenne ou paneuropéenne.

Après vérification de la conformité avec les critères, le statut « 12 étoiles » a été accepté par :

Ahmetbey (TR)	Kadikoy (TR)	Kamez (AL)
Amadora (PT)	Kahramankazan (TR)	Izmit (TR)
Bagcilar (TR)	Karsiyaka (TR)	Mioveni (RO)
Beşiktaş (TR)	Kharkiv (UA)	Kırklareli (TR)
Bischwiller (FR)	Kiev (UA)	Rize (TR)
Büyükcekmece (TR)	Lüleburgaz (TR)	Sariyer (TR)
Edremit (TR)	Lviv (UA)	Strasbourg (FR)
Fastiv (UA)	Maltepe (TR)	Zeytinburnu (TR)
Huddinge (SE)	Medgidia (RO)	Association de la ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale (BE)

## THEME PRINCIPAL DE L'EDITION 2018

La diversité des partenaires de la SEDL atteste qu'un nombre croissant de collectivités locales et d'élus locaux sont conscients de l'intérêt d'associer les citoyens aux processus décisionnels : une légitimité accrue, une plus grande responsabilité des élus et une prestation plus efficace des services publics, pour n'en citer que quelques-uns.

Ces dix dernières années, les collectivités locales ont conçu et mis à la disposition des citoyens de nouvelles modalités et possibilités de participation à la vie publique. De plus, à l'ère d'internet et de la démocratie électronique, les nouvelles technologies et de nouveaux acteurs politiques prennent une place de plus en plus importante en complémentarité avec les éléments traditionnels de la démocratie représentative. Les citoyens sont invités à donner leur avis sur les affaires publiques par le biais de plateformes plus directes telles que les sites web interactifs, les messageries électroniques et les médias sociaux. Dans le même temps, ces nouvelles possibilités posent aussi de nouveaux défis pour les activités des collectivités locales et régionales, notamment des questions de protection des données, d'accessibilité, de cybercriminalité, de liberté d'expression et d'inclusion sociale.

À l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Semaine européenne de la démocratie locale, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe – responsable de la coordination de la SEDL – a décidé de réfléchir à l'évolution de la participation citoyenne et à ses conséquences pour la mission essentielle de l'initiative. « **Participation, citoyenne, consultation et engagement : pour une démocratie locale dynamique** » a par conséquent été choisi en tant que thème principal de la SEDL pour les éditions 2017 et 2018.

La **participation citoyenne** est le fondement de la démocratie et de la bonne gouvernance, deux valeurs principales de notre société que le Conseil de l'Europe et son Congrès représentent et défendent. Les collectivités locales et régionales sont particulièrement bien placées pour diffuser ces valeurs, compte tenu de leur proximité avec les citoyens.



Il convient de rappeler aux élus et aux citoyens l'importance d'élaborer des processus participatifs inclusifs et d'y prendre part, en vue de réaliser une démocratie effective et durable.

La **consultation des citoyens** sur des questions qui les concernent est au cœur de la participation citoyenne à tous les niveaux de gouvernance. Il est important de présenter aux citoyens les différents types de consultation qui leur sont accessibles et les diverses manières de participer à la prise de décision, y compris l'utilisation des nouvelles technologies de communication et des nouvelles méthodes participatives afin de suivre l'évolution constante des processus démocratiques. Cela est particulièrement important au niveau local et régional, où les citoyens peuvent exercer au quotidien, sur les questions qui touchent directement à leur vie, leur droit de participation tel qu'il est énoncé dans la Charte européenne de l'autonomie locale et son Protocole additionnel sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales.

Les citoyens doivent avoir conscience de l'importance de faire entendre leur voix et de participer à un dialogue afin de contribuer à l'élaboration des politiques locales. À ce sujet, il est essentiel de souligner que **la démocratie ne peut prospérer sans un double engagement en faveur de la participation** : les autorités et les élus locaux doivent proposer aux citoyens les outils et voies de consultation et de participation appropriés, tandis que les citoyens doivent se saisir de ces possibilités et s'impliquer activement dans les affaires locales.

Le thème de la SEDL 2017-2018 visait non seulement à promouvoir la valeur ajoutée de la démocratie participative au niveau de gouvernance le plus proche des citoyens, mais aussi à mieux faire connaître les travaux et le rôle du Conseil de l'Europe dans la promotion de la démocratie locale et de la bonne gouvernance. En particulier, il faisait écho au premier des douze principes de la bonne gouvernance au niveau local énoncés par le Conseil de l'Europe, « des élections régulières, une représentation et une participation justes », qui requiert que les citoyens soient au centre de l'activité publique et qu'ils soient associés de façon clairement définies à la vie publique au niveau local.

De plus, le slogan de 2017-2018 était conforme aux priorités du Congrès définies pour 2017-2020 concernant l'amélioration de la gouvernance locale et régionale, et en particulier aux priorités de « renforcer la qualité

de la démocratie locale et régionale » et de « construire des sociétés sûres, inclusives et respectueuses des diversités ». Les actions concrètes du Congrès pour mettre en œuvre ces priorités incluent la promotion d'une boîte à outils à l'usage des autorités locales intitulée « Vers une plus grande participation des citoyens aux décisions des collectivités », l'élaboration d'un Manuel sur la transparence et la participation citoyenne, l'adoption de la version révisée du Code de conduite européen de 1999 sur l'intégrité politique des élus locaux et régionaux ainsi que d'une recommandation sur la transparence et le gouvernement ouvert, lors de sa Session de novembre 2018.

## EXEMPLES D'ACTIVITES ORGANISEES PAR LES PARTICIPANTS <sup>2</sup>

Des activités très diverses ont été organisées cette année à l'occasion de la SEDL, portant aussi bien sur le thème principal que sur d'autres aspects de la démocratie. Les communes ont proposé en particulier des activités destinées à sensibiliser les citoyens au mode de fonctionnement des collectivités locales et à la manière dont les normes communes élaborées au niveau européen concernant la bonne gouvernance les aident à améliorer leurs pratiques. D'autres activités visaient à proposer aux citoyens des informations sur la manière dont ils peuvent participer efficacement aux processus de consultation locale et en tirer parti, y compris à l'aide des derniers outils de communication et des nouvelles formes de participation citoyenne, en complément de ses formes plus « classiques ».

### PROMOUVOIR LE DIALOGUE ENTRE LES CITOYENS ET LES ELUS LOCAUX

Plusieurs activités organisées pendant la SEDL 2018 portaient sur le thème du biennal, « *Participation citoyenne, consultation et engagement : pour une démocratie locale dynamique* ». Ce thème renvoie à la mission essentielle de l'initiative : stimuler la participation citoyenne au niveau local en organisant des manifestations publiques lors desquelles les élus locaux peuvent rencontrer les citoyens et dialoguer avec eux des questions d'actualité grâce à une meilleure compréhension du fonctionnement des institutions publiques et des modes de participation à la prise de décision locale.

### **Améliorer le dialogue local en tant que facteur de rapprochement**

La session d'ouverture de la SEDL, par l'**Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale** (Belgique), consacrée au dialogue, a réuni des citoyens, des agents municipaux travaillant dans le domaine de la participation citoyenne et des élus, pour un débat sur les

---

<sup>2</sup> Basés exclusivement sur les informations soumises par les partenaires de la SEDL, que ce soit sur le site web officiel ou par courrier électronique.

bonnes pratiques et les principales recommandations pour le succès de la participation citoyenne au niveau local.

Plusieurs communes ont décidé d'améliorer le dialogue avec leurs jeunes citoyens. À **Kırklareli** (Turquie), les étudiants de la Faculté des sciences ont rendu visite au maire. Les enfants ont été sensibilisés à la démocratie et à son importance pour une société plus saine et un avenir meilleur.

Dans la commune de **Zeytinburnu** (Turquie), l'Assemblée des jeunes a tenu un conseil municipal sur la participation des jeunes en Europe et leur engagement politique au niveau local.

### **Sensibiliser les citoyens au mode de fonctionnement de leurs autorités locales**

De nombreux participants ont organisé des activités de sensibilisation des citoyens au mode de fonctionnement de leurs autorités locales, leur permettant ainsi de comprendre comment les décisions sont prises et comment ils peuvent influencer ce processus dans un climat de confiance mutuelle.

À **Büyükçekmece** (Turquie), le Centre d'étude de la commune a proposé aux élèves d'école élémentaire l'activité pédagogique « Élections – élire et être élu », portant sur la manière de devenir un citoyen actif, sur le fonctionnement de la commune et sur les principes de base de la démocratie.

Le comité exécutif du conseil municipal de **Fastiv** (Ukraine) a accueilli la Journée de l'autonomie des jeunes. Des membres du Conseil des jeunes de la commune ont pris la place du maire et de ses adjoints afin de se familiariser avec les travaux des autorités locales.

Selon une approche novatrice basée sur les médias, la commune de **Kirklees** (Royaume-Uni) a invité certains de ses fonctionnaires et élus à se rencontrer dans une nouvelle série de vidéos. Ces dernières étaient partagées via l'intranet du personnel de la commune, sur le blog du directeur exécutif, sur la chaîne YouTube *Kirklees Democracy* et via leurs bulletins électroniques et réseaux sociaux. Le but était d'amener les

agents municipaux à réfléchir à leurs objectifs communs et de renforcer la confiance afin qu'ils associent les conseillers à leurs travaux. De plus, les citoyens ont pu en apprendre davantage sur la manière dont les conseillers et les fonctionnaires œuvrent ensemble au renforcement de la démocratie locale.

#### AMELIORER LA PARTICIPATION DES CITOYENS AUX PROCESSUS LOCAUX DE CONSULTATION ET DE DECISION

De nombreuses communes ont appliqué des modes de participation citoyenne nouveaux et interactifs. À **Grendelbruch** (France), la commune a recueilli les suggestions des citoyens pour le développement des services municipaux. L'objectif était de fournir aux citoyens une plateforme facilement accessible afin qu'ils partagent leurs idées avec les autorités locales et expriment leur avis.

**Ramnicu Valcea** (Roumanie) a adopté une approche innovante et rassemblé des bénévoles du Centre d'Europe Direct et des représentants de la commune pour un débat sur l'importance de l'administration locale dans la vie des citoyens. Le débat a porté en particulier sur le budget local.

La ville de **Kirklees** (Royaume-Uni), dont la commission démocratie a formulé 48 recommandations sur le renforcement de la démocratie locale, a organisé diverses activités autour du thème principal de 2018. Un fonds « It's Up to You » a été créé à l'intention des citoyens de diverses communes afin qu'ils mettent en commun leurs idées de projets pour la communauté. Les projets primés bénéficient d'un financement afin d'aider les citoyens à les mettre en œuvre.

#### DONNER LA PAROLE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES AFIN D'ENCOURAGER LEUR PARTICIPATION

Les participants de la réunion annuelle de coordination ont choisi de consacrer l'édition 2018 à la participation des enfants et des jeunes. Afin de garantir une vaste participation citoyenne, non seulement aujourd'hui mais aussi à l'avenir, de nombreuses communes ont décidé de consacrer leurs activités à la jeunesse. L'éducation des jeunes citoyens et des

citoyens de demain à la démocratie et aux processus décisionnels est un pari sur l'avenir de la démocratie locale.

À **Kiev** (Ukraine), un forum consacré à la participation des jeunes à l'autonomie locale s'est tenu dans les locaux du conseil municipal. Le membre du Congrès Volodymyr Prokopiv, maire-adjoint et secrétaire du conseil municipal de Kiev, a présidé cet événement.

Un conseil local des jeunes a été convoqué à **El Turro** (Espagne) afin de permettre aux jeunes de faire entendre leur voix concernant la vie locale. Les participants ont débattu de questions touchant à des domaines divers, comme la situation actuelle de la ville, les besoins sociaux, le sport, la santé et les infrastructures destinées à la jeunesse.

En vue d'encourager la jeunesse à s'impliquer dans les processus décisionnels locaux et d'appeler les jeunes citoyens à participer à des initiatives locales spécifiques, l'**Association nationale des autorités locales de Géorgie** a organisé un Forum des jeunes pour la gouvernance locale.

À **Chesterfield** (Royaume-Uni), l'Équipe de « contrôle démocratique » de la ville a rencontré un grand nombre d'élèves d'établissements d'enseignement primaire et secondaire et a encouragé les débats sur les questions locales, nationales et internationales. Elle a sensibilisé toutes les tranches d'âge à la démocratie en organisant des simulations de vote, des débats, des visites des locaux du conseil municipal et des séances de questions, avec le soutien de conseillers municipaux.

La commune de **Farkadona** (Grèce) a réuni 27 lycéens afin qu'ils siègent au conseil municipal des jeunes, dans les rôles virtuels de représentants de l'administration, de l'opposition et de la société civile. Le maire, le maire-adjoint en charge de l'éducation, des conseillers, des parents, des enseignants ainsi que d'autres citoyens ont participé à cette manifestation, lors de laquelle les jeunes conseillers ont pu débattre du thème « participation et engagement des enfants et des jeunes ». De plus, la commune a choisi de combiner ce thème avec celui de la numérisation et a créé la « Plateforme électronique municipale des jeunes », qui permet d'envoyer les comptes-rendus de leurs discussions vers le portail web de

la commune en vue de trouver des solutions innovantes et de contribuer à l'émergence de la communauté locale et à la promotion de la participation citoyenne au niveau local.

La ville de **Mioveni** (Roumanie) a adopté une approche similaire et réuni, elle aussi, des lycéens pour une simulation d'une séance du conseil municipal. Les élèves ont préparé des projets de décisions qui devaient être adressés à une commission pour analyse, ce qui a donné une touche réaliste à l'événement et encouragé les jeunes participants à prendre part à la gouvernance locale.

Comme les années précédentes, la commune de **Medgidia** (Turquie) a organisé un *Café du monde* destiné à fournir aux jeunes un espace convivial où ils peuvent débattre, partager leurs opinions sur la vie locale de manière créative et définir des objectifs communs.

Le Conseil de la démocratie de **Huddinge** (Suède) a organisé une manifestation intitulée « *#ifIdecided* » et visant à susciter la réflexion des élèves sur les changements qu'ils souhaitent dans la société, dans la vie de tous les jours, à l'école et dans le monde. Les élèves d'école primaire ont été incités à réfléchir sur ce thème et à le traduire dans une œuvre d'art destinée à être affichée sur les médias sociaux.

#### PROMOUVOIR DES COLLECTIVITES INCLUSIVES – INTEGRER LES CATEGORIES DE POPULATION SOUS- REPRESENTES

Même si de nombreuses communes ont mis en place des activités destinées à davantage impliquer différents groupes de population, certaines activités de la SEDL visaient spécifiquement l'intégration des minorités et des groupes sous-représentés ainsi que la participation des catégories de population les moins visibles aux processus de décision. Ces actions avaient pour objectif global d'inclure chacun des membres de la collectivité afin de garantir une plus large adhésion aux processus et décisions démocratiques. Ainsi, certaines communes ont organisé des événements impliquant des groupes tels que les personnes âgées, les femmes, les réfugiés et les migrants ou encore les personnes en situation de handicap. L'objectif était non seulement d'impliquer ces catégories de

personnes, mais aussi de leur permettre de se tenir à jour de l'évolution des processus politiques et des outils correspondants.

La commune de **Büyükçekmece** (Turquie) a organisé un événement visant à apprendre aux personnes d'âge moyen et âgées à utiliser un smartphone. L'objectif était de leur permettre d'utiliser les applications nécessaires pour accéder aux services publics et de les encourager à tisser des liens sociaux. Un autre événement visait à former les agents municipaux afin qu'ils proposent des services de meilleure qualité aux personnes handicapées, notamment au moyen d'une formation à la langue des signes. Les personnels ont aussi pu recevoir une formation sur l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes, notamment pour la préparation des budgets et les projets d'urbanisme.

**Cesena** (Italie) a organisé une formation de quatre jours à l'intention des migrants, de leurs associations et réseaux. L'objectif était de promouvoir une participation active des migrants à la vie de leur communauté locale. La formation était organisée par le Centre de services pour les associations de Rimini (Volontarimini), grâce aux ressources du Fonds « Asile, migration et intégration » (FAMI) de l'Union européenne, via le ministère du Travail et des Affaires sociales et le ministère de l'Intérieur.

La commune de **Södermöre** (Suède) a organisé une réunion d'information sur le travail mené avec les personnes âgées, qui étaient également invitées à un dialogue sur ce même sujet. Puisque la commune compte un grand nombre de personnes âgées, il était important pour les responsables politiques locaux de les associer à cette manifestation. Le dialogue a porté sur des thèmes tels que la socialisation ou la manière de travailler avec des personnes atteintes de démence.

La commune de **Vlaardingen** (Pays-Bas) a organisé un atelier pour les personnes atteintes d'un handicap mental, qui ont pu découvrir le fonctionnement de la gouvernance locale et son importance pour la société.





Un élément essentiel de la Semaine européenne de la démocratie locale est de rappeler que l'Europe est un continent composé de cultures et de nations diverses. Ainsi, comme les années précédentes, de nombreuses activités visaient à rapprocher les citoyens européens au moyen d'échanges internationaux et d'activités qui font la promotion du dialogue interculturel et du partage d'expériences.

La ville de **Chemnitz** (Allemagne) a combiné l'identité européenne et la manière dont elle peut se traduire à l'échelle locale, au moyen d'une simulation d'Union européenne. Lors de cette activité, l'association « Les Jeunes Européens Fédéralistes » a expliqué le fonctionnement de l'Union européenne, ses enjeux et la manière dont les citoyens peuvent faire entendre leur voix et s'impliquer davantage dans ces processus.

La commune de **Ramnicu Valcea** (Roumanie) a organisé des ateliers créatifs avec des enfants pour célébrer le 170<sup>e</sup> anniversaire de l'hymne national du pays, en y incluant des symboles nationaux et européens tels que les drapeaux et les hymnes. L'idée était notamment, au moyen de solutions créatives, de concilier les identités roumaine et européenne.

En vue de promouvoir des relations amicales entre les nations et de tisser des liens culturels plus étroits, la commune de **Lüleburgaz** (Turquie) a organisé dans le cadre de la SEDL une représentation de la pièce de théâtre bulgare « Le royaume des femmes », œuvrant ainsi au rapprochement entre ces deux pays.

À **Kirklareli** (Turquie), plusieurs responsables politiques se sont réunis pour débattre de questions d'actualité et de l'avenir du pays, ainsi que des thèmes concernant l'Union européenne et les mouvements politiques européens. Les participants ont aussi pu débattre de la manière dont les collectivités locales peuvent être associées à la promotion de la gouvernance démocratique.

La ville de **Bischwiller** (France) a organisé une rencontre entre des lycéens et la députée européenne Anne Sander, autour de thèmes d'actualité concernant l'Europe. La ville a aussi organisé, à l'intention des élèves d'école primaire, un quiz sur la démocratie locale et l'Europe inspiré

du jeu « L'Europe : des questions de valeurs » créé par le Conseil de l'Europe.

## RENFORCER LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

De nombreuses activités ont eu pour thème la démocratie participative, en tant qu'aspect essentiel de la démocratie locale. Les conséquences des avancées numériques et les bénéfices que présente leur utilisation judicieuse pour encourager la participation citoyenne ont aussi eu une place déterminante dans les manifestations organisées en lien avec la SEDL. Plusieurs villes, lors d'événements portant plus globalement sur la démocratie participative, ont souligné l'importance de la budgétisation participative, en tant qu'outil essentiel lié à la démocratie locale donnant aux citoyens une occasion concrète de contribuer directement au développement de leur ville.

La commune d'**El Turro** (Espagne) a consacré une journée à la participation démocratique, autour de thèmes tels que la signification de ce concept, les voies de participation au niveau local et la manière de participer activement aux processus décisionnels locaux. Les citoyens étaient accompagnés de représentants des organes locaux, de personnels administratifs locaux et de représentants des associations locales. Un autre thème concernait la manière dont les technologies peuvent être utilisées pour faciliter la communication et améliorer les savoirs et savoir-faire.

À **Kiev** (Ukraine), dans le même esprit, la Journée internationale de la démocratie a été célébrée en lien avec la Semaine européenne de la démocratie locale. Des représentants du conseil municipal ont présenté aux invités et aux participants les outils de démocratie directe dont les citoyens disposent actuellement, comme la budgétisation participative, les pétitions en ligne, les initiatives locales et la création d'organes d'autonomie au sein de la collectivité.

La ville de **Strasbourg** (France) a organisé un débat sur les deux projets phares de son « Pacte pour la démocratie ». Il s'agit de la plateforme numérique de participation citoyenne « [participer.strasbourg.eu](http://participer.strasbourg.eu) », en tant que nouveau site web interactif d'information, de participation et de

dialogue entre les citoyens et les autorités, et un projet sur la budgétisation participative, qui permet aux résidents d'allouer une partie du budget d'investissement de la ville à des projets qu'ils proposent et votent eux-mêmes.

La ville de **Maltepe** (Turquie) a elle aussi adopté une approche novatrice afin d'encourager les citoyens à une participation active. Un vote en ligne, accessible sur le site web et sur les réseaux sociaux de la commune, a permis aux citoyens de choisir le nom d'un parc public avant la cérémonie d'inauguration.

La ville de **Kharkiv** (Ukraine) a mis en place plusieurs plateformes électroniques d'autonomie locale, où les citoyens peuvent trouver des informations sur les activités des collectivités locales, avoir accès à des données publics et bénéficier de services publics. Une plateforme a aussi été créée afin de permettre aux citoyens de dialoguer avec les responsables locaux et le maire pour partager ainsi leurs idées et propositions. Sur le « Portail citoyen de Kharkiv », ils ont pu voter sur différents postes de dépenses tels que la jeunesse, la santé ou la culture.

D'autres villes ont mis en place des mécanismes de budgétisation citoyenne. À **Lviv** (Ukraine), par exemple, les citoyens ont pu assister à un débat sur le budget public, intitulé « Budget public de Lviv : comment obtenir trois millions pour votre idée ». Lors des débats, des élèves ont été encouragés à soumettre des idées pouvant changer la vie de la collectivité, au moyen d'outils de participation citoyenne axés sur le budget public de Lviv et les auditions publiques. Les élèves ont ainsi pu découvrir la structure du conseil municipal de Lviv et ses organes subsidiaires<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> La liste complète des manifestations est disponible sur le site internet officiel de la SEDL, qui présente les manifestations organisées dans toute l'Europe, mais peut aussi servir de « base de données » afin d'inspirer les initiatives et activités à venir.

## LA REFORME DE LA SEDL

L'initiative a connu un nouvel essor récemment : en novembre 2018, plus de dix ans après la création de la Semaine européenne de la démocratie locale, le Congrès l'a dotée de nouvelles modalités.

### CONTEXTE DE LA REFORME

#### **Célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire lors de la Session du Congrès**

La Semaine européenne de la démocratie locale a célébré son 10<sup>e</sup> anniversaire en octobre 2017. À cette occasion, un débat sur l'avenir de la SEDL a été organisé lors de la 33<sup>e</sup> Session du Congrès. Ont pris la parole Marc COOLS (Belgique), pour une présentation, ainsi que José Manuel RIBEIRO, maire de Valongo (Portugal), et Mikhailo NETIAZHUK, maire de Fastiv (Ukraine), pour des déclarations. Tous trois ont insisté sur l'importance de l'initiative, tant pour les collectivités locales que pour les citoyens, soulignant le haut degré de motivation des participants.

Dans sa Résolution 423 (2017) sur les « Dix ans de la Semaine européenne de la démocratie locale », adoptée lors de la Session d'octobre, le Congrès a décidé de mettre en place un Groupe de réflexion chargé de donner une nouvelle dimension à la Semaine européenne de la démocratie locale, sur la base des meilleures pratiques des dix dernières années, qui examinerait toutes les questions relatives à l'évolution de la Semaine.

Au moyen de cette résolution, le Congrès a renouvelé son engagement à promouvoir l'initiative de la SEDL et à l'étendre aux régions voisines du Conseil de l'Europe.

#### **Le Groupe de réflexion**

Le 2 février 2018, le Bureau a décidé de créer un Groupe de réflexion chargé de donner un nouvel élan à la Semaine. Il a décidé que le Groupe serait composé de deux membres de chacune des trois commissions (un représentant et un remplaçant), qui seraient désignés par les commissions, et de deux anciens délégués jeunes (un représentant et un remplaçant). Le Bureau a nommé à la présidence de ce Groupe Gaye

DOGANOGLU, porte-parole de la Semaine européenne de la démocratie locale.

Composition du Groupe de réflexion :

- Gaye DOGANOGLU, Turquie (PPE/CCE), Vice-Présidente, porte-parole thématique sur la SEDL, nommée Présidente du Groupe de réflexion
- *Porte-parole thématique remplaçante sur la SEDL : Barbara TOCE, Italie (SOC), nommée Présidente remplaçante du Groupe de réflexion*
  
- Majlinda BUFI, Albanie (SOC), commission de suivi
- *Remplaçant : Gyorgy ILLES, Hongrie (GILD)*
  
- Andreas GALSTER, Allemagne (PPE/CCE), commission de la gouvernance
- *Remplaçant : Andrew DAWSON, UK (CRE)*
  
- John WARMISHAM, UK (SOC), commission des questions d'actualité
- *Remplaçant : Thomas ANDERSSON, Suède (GILD)*
  
- Rita JONUSAITE, Lituanie, ancienne Déléguée jeune et chargée de mission du Forum européen de la jeunesse sur la participation des jeunes
- *Remplaçant : Matic MATJASIC, Slovénie*

Le Groupe a tenu trois réunions à Strasbourg, les 27 mars, 19 juin et 10 septembre 2018.

Après avoir examiné tous les points concernant l'évolution de la Semaine, le Groupe de réflexion a présenté ses propositions aux Coordonnateurs nationaux afin de recueillir leurs suggestions et commentaires. Lors de la réunion du 10 septembre 2018, le Groupe a pris en compte les propositions des Coordonnateurs nationaux et a approuvé l'avant-projet de résolution à présenter au Bureau le 5 octobre 2018. Le Congrès a examiné et adopté la [Résolution 430 \(2018\)](#) le 6 novembre 2018.

## NOUVELLES MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA SEDL

### 1. Date, durée et déroulement

- a. Pour permettre une plus grande souplesse et l'organisation d'un plus grand nombre d'événements, les communes sont encouragées à organiser des événements et des activités sur le thème de la SEDL durant toute l'année, activités qui culmineront avec un événement phare la semaine du 15 octobre.
- b. La semaine du 15 octobre est maintenue comme date officielle de la SEDL, car c'est la date anniversaire de l'ouverture à la signature de la Charte européenne de l'autonomie locale. Cette semaine correspond également au lancement de la SEDL, le 16 octobre 2007.
- c. La réunion de coordination annuelle se tiendra toujours au début de l'année. Elle réunira les coordinateurs nationaux et les participants à la SEDL qui souhaitent y assister. Y seront présentées l'évaluation de la dernière édition et quelques-unes de ses remarquables initiatives; en outre, le thème des deux éditions suivantes sera défini. Ce thème biennal peut être adapté d'une année sur l'autre en fonction de l'aspect que l'on choisira de privilégier.

### 2. Modalités de désignation, de distinction et de renforcement de la visibilité des initiatives les plus remarquables

- a. Pour mettre en avant la volonté des autorités locales de sensibiliser les citoyens à la démocratie locale et de les encourager à tirer parti de toutes les opportunités offertes par les processus de la démocratie participative, les autorités locales les plus actives participant à la SEDL peuvent demander le titre de « Partenaire de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale [Année] ».
- b. Ce titre est accordé a posteriori au vu de la participation effective et du rapport d'activité des participants, de façon à garantir le respect des critères concernant la nature, la portée et l'impact possible des événements/activités, lesquels critères sont énumérés ci-dessous :
  1. Allouer un budget spécifique pour la participation citoyenne

2. Mener une campagne de promotion de la SEDL (posters, promotion d'activités dans les écoles, etc.) en utilisant l'identité visuelle de la SEDL définie et mise à disposition par le Congrès
  3. Organiser un certain nombre d'activités spécifiques liées au thème principal de l'année
  4. Organiser un événement de portée européenne ou paneuropéenne pour illustrer le rôle des autorités locales dans la construction d'une Europe démocratique. Un représentant du Congrès pourra être invité à cet événement majeur
  5. Caractère inclusif : Élargir la portée sociale de l'initiative en allant au-devant de différents groupes de citoyens, en particulier les groupes qui peuvent se sentir exclus (enfants, personnes âgées, femmes, Roms et Gens du voyage, personnes handicapées, minorités, etc.)
  6. Encourager la participation des jeunes et des organisations de jeunesse, notamment en impliquant ou en créant des conseils de jeunesse
  7. Mettre en œuvre des initiatives pérennes pour créer un environnement dans lequel les citoyens et les pouvoirs locaux partagent les mêmes objectifs à long terme, afin que les citoyens aient une meilleure connaissance des processus décisionnels et qu'ils y prennent part
  8. Mettre en œuvre des activités et des projets novateurs
- c. Sur la base des rapports d'activité transmis par les participants sollicitant le titre de « Partenaire de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale [Année] », le Bureau approuvera l'octroi du titre lors de sa première réunion de l'année.
- d. Lors de la réunion de coordination annuelle, le porte-parole thématique de la SEDL remet, au nom du Président du Congrès, les certificats « Partenaire de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale [Année] » aux participants les plus actifs de l'édition précédente.

### **3. Élargir le public de la SEDL**

- a. Les municipalités sont invitées à nommer une personnalité d'influence locale « Voix de la SEDL ». Son rôle sera de promouvoir l'initiative, dont il sera l'ambassadeur de bonne volonté, afin d'en élargir la perspective. Cette personne devra jouer un rôle actif dans la collectivité, en particulier auprès des jeunes, et elle sera déterminée à élargir le public de la SEDL et à renforcer son caractère inclusif. Ce représentant aura pour mission d'encourager la citoyenneté active et de promouvoir d'une part la participation citoyenne et le dialogue avec les pouvoirs locaux, et, d'autre part, les principes fondamentaux de la démocratie locale (éthique, transparence, bonne gouvernance, etc.).
- b. Les délégués jeunes du Congrès sont vivement encouragés à participer aux activités de leur commune autour de la SEDL, voire de piloter un événement SEDL. Le projet que doivent entreprendre les délégués jeunes entre les deux sessions du Congrès pourrait traiter de ce sujet.

### **4. Créer un réseau indépendant d'échange de bonnes pratiques**

- a. Les participants à la SEDL sont encouragés à promouvoir activement les échanges mutuels d'information et de bonnes pratiques, en particulier au moyen des réseaux sociaux et via la plate-forme en ligne à venir du site web de la SEDL, dans le but de bâtir un réseau indépendant d'échanges directs et de partage d'expériences, et éventuellement de nouer un Partenariat des Villes pour la Participation Citoyenne.
- b. Les membres du Congrès et les délégués jeunes devraient faire la promotion de la SEDL et partager des informations concernant les activités qu'ils ont menées dans le cadre de cette initiative, notamment sur les réseaux sociaux.



Comme les années précédentes, sur le site internet (<http://www.congress-eldw.eu/fr/>) seront disponibles les informations essentielles sur la Semaine ainsi que des outils pour la mise en œuvre d'activités (logos, idées thématiques et textes de référence). Dans le cadre de la réforme, le site internet connaît actuellement une refonte complète. Bien que modernisé et amélioré sur le plan graphique, le site conservera cependant sa structure actuelle :

✚ La page d'accueil principale présente l'initiative et son actualité récente, au moyen de bulletins d'information réguliers et d'actualités du Congrès relatives à la SEDL. On y trouve aussi toutes les informations nécessaires quant à l'inscription et les modalités de participation.

✚ La plateforme détaillant les initiatives des participants à la SEDL est conservée, avec à la fois un accès public et restreint.








La page publique permet de consulter toutes les activités organisées dans le cadre de l'édition de la SEDL en cours mais aussi des éditions précédentes (depuis 2010), qui peuvent servir d'exemples de bonnes pratiques et inspirer de nouvelles idées. Cette visibilité est encore renforcée au moyen d'une carte interactive développée en 2016, qui permet d'avoir une vue d'ensemble des partenaires de la SEDL.





















La page en accès restreint a été créée à l'intention des collectivités locales et régionales et de leurs associations, afin qu'elles puissent s'inscrire. Nos partenaires peuvent télécharger et actualiser directement les informations sur leurs manifestations et activités. Après traduction et vérification par l'équipe de la SEDL, les informations apparaîtront dans leur profil personnel, ce qui permettra de donner plus de publicité à ces partenaires et d'élargir leur réseau.

✚ Une troisième plateforme – le forum de discussion – a été ajoutée. Ce concept a été développé à la demande des participants, qui souhaitent pouvoir communiquer entre eux. L'objectif est donc de fournir un véritable espace d'échange interactif en ligne, en vue de développer les synergies. Chaque participant inscrit peut lancer une discussion, partager ses activités et ses idées, mais aussi demander des conseils ou même inviter d'autres participants à ses propres manifestations. Les participants à la SEDL sont encouragés à partager activement des informations, des conseils et des bonnes pratiques.

## Annexe 1 : LISTE DES PARTENAIRES DE L'ÉDITION DE 2018

Total : 55 partenaires en incluant 8 associations et 27 partenaires « 12  
étoiles »

Albanie	Kamez 
Arménie	Vanadzor
Belgique	Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale 
France	Bischwiller 
	Grendelbruch
	Strasbourg 
Georgie	Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie
Allemagne	Chemnitz
	Civocracy
Grèce	Farkadona
	Réseau de l'Engagement des Jeunes à Katerini
Hongrie	Cselekvő Lepsény
	Association nationale hongroise des pouvoirs locaux (TÖOSZ)
Italie	Region Emilia-Romagna
	Rimini
	Association Darsana Teranga
Pays-Bas	Gemeente Vlaardingen
Portugal	Amadora 
	Funchal
	Gondomar
	Lagoa
	Valongo
	Lisbonne Centre de Jeunesse
Roumanie	Medgidia 
	Mioveni 
	Ramnicu Valcea

	Act Integration
Espagne	El Turro
Suède	Huddinge 
	Södermöre
Turquie	Ahmetbey 
	Bagcilar 
	Besiktas/Istanbul 
	Büyükçekmece 
	Edremit 
	Izmit 
	Kadikoy 
	Kahramankazan 
	Karsiyaka 
	Kirklareli 
	Lüleburgaz 
	Maltepe 
	Union des municipalités de Marmara
	Sariyer 
	Rize 
	Zeytinburnu 
Ukraine	Fastiv 
	Kharkiv 
	Kyiv 
	Lviv 
Royaume-Uni	Aylesbury
	Chesterfield Borough
	Kirklees
	Malvern Hills
	Merton

**Annexe 2 : REPRESENTATION DES  
PAYS 2012-2018**

2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
18 pays	20 pays	23 pays	29 pays	24 pays	29 pays	29 pays
Albanie	Albanie	Albanie	Arménie	Arménie	Albanie	Albanie
Arménie	Autriche	Arménie	Belgique	Belgique	Azerbaïdjan	Arménie
Belgique*	Belgique	Azerbaïdjan	Bosnie-Herzégovine	Bulgarie	Belgique	Belgique
France*	France	Belgique	Chypre	Croatie	Bosnie-Herzégovine	Bosnie-Herzégovine
Géorgie	Géorgie	Finlande	République tchèque	Finlande	Bulgarie	Bulgarie
Allemagne*	Allemagne	France	Danemark	France	Finlande	Croatie
Grèce*	Grèce	Allemagne	France	Géorgie	France	Finlande
Hongrie	Italie	Grèce	Géorgie	Allemagne	Géorgie	France
Italie*	Pays-Bas	Italie	Allemagne	Grèce	Allemagne	Allemagne
Pays-Bas	Pologne	Luxembourg	Grèce	Hongrie	Grèce	Grèce
Portugal*	Portugal	Moldova	Hongrie	Italie	Islande	Hongrie
Roumanie*	Roumanie	Norvège	Italie	Moldova	Irlande	Irlande
Russie*	Russie	Pologne	Luxembourg	Pays-Bas	Italie	Italie
Espagne*	Serbie	Portugal	Moldova	Pologne	Moldova	Lituanie
Suède	Espagne	Roumanie	Pays-Bas	Portugal	Maroc	Maroc
Turquie*	Suède	Russie	Pologne	Roumanie	Pays-Bas	Pays-Bas
Ukraine	Suisse	Espagne	Portugal	Russie	Pologne	Pologne
Royaume-Uni*	Turquie	Suède	Roumanie	Serbie	Portugal	Portugal
	Ukraine	Suisse	Russie	Slovaquie	Roumanie	Roumanie
	Royaume-Uni	Tunisie	Serbie	Espagne	Russie	Russie
		Turquie	Slovaquie	Suède	Serbie	Serbie
		Ukraine	Espagne	Tunisie	Espagne	Slovaquie
		Royaume-Uni	Suède	Turquie	Suède	Espagne

			Suisse	Royaume-Uni	Suisse	Suède
			Macédoine du Nord		Macédoine du Nord	Suisse
			Tunisie		Tunisie	Tunisie
			Turquie		Turquie	Turquie
			Ukraine		Ukraine	Ukraine
			Royaume-Uni		Royaume-Uni	Royaume-Uni

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont 28 sont également membres de l'Union européenne. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux est

une institution du Conseil de l'Europe, chargée de renforcer la démocratie locale et régionale dans ses 47 États membres. Composé de deux chambres – la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions – et de trois commissions, il réunit 648 élus représentant plus de 150 000 collectivités locales et régionales.

Contact :

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de

l'Europe

F-67075 Strasbourg Cedex

Tél.

+33 (0) 33 88 41 32 23

E-mail : [democracy.week@coe.int](mailto:democracy.week@coe.int)

Web : [www.coe.int/demoweb](http://www.coe.int/demoweb)



Couverture : Conseil de l'Europe – SPDP

Texte : Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Imprimé par le Conseil de l'Europe

Parution : Février 2019